

pouvez—pourquoi le gouvernement, par manque de sagesse, n'a pas consenti à diviser le bill.

**M. Woolliams:** Ils ont mis de l'aspirine dans le bonbon.

**L'hon. M. Flemming:** Je ne puis comprendre cela et je ne le comprendrai jamais, car je suis convaincu qu'il y a un grand nombre de très braves gens qui appuient le gouvernement en face de nous. Comment ont-ils pu se laisser persuader à ne pas autoriser la scission du bill, de manière à ne pas permettre de voter au sujet d'amendements de cette nature; voilà ce qui dépasse ma compréhension. D'après le député d'York-Est (M. Otto), le ministre n'a rien expliqué en deuxième lecture. Il n'a fait aucun effort. Jamais, si j'étais à la tête du gouvernement, il n'aurait été nommé ministre de la Justice, car il s'est piètrement acquitté de sa tâche. Le député, assis à côté du rideau, de l'autre côté du couloir, ferait probablement mieux que lui.

**M. Woolliams:** J'espère que nous regardons bien celui qu'il faut.

**L'hon. M. Flemming:** Je regarde le député d'Hamilton-Wentworth (M. Gibson).

**Des voix:** Oh, oh!

**Une voix:** Je préfère le ministre de la Justice (M. Turner).

**L'hon. M. Flemming:** Voilà où nous différons d'opinion, monsieur l'Orateur. Je le répète, le ministre de la Justice n'a convaincu personne de la justesse de sa cause. Il n'a pas répondu à la question: Que compte faire le gouvernement au sujet des jeunes gens, ceux de 16 ans. On légalisera cet acte commis entre adultes consentants de 21 ans et plus. Qu'arrivera-t-il aux jeunes de vingt ans et demi et à ceux de 19 ans? La situation est ridicule, car, en vertu du présent bill, un garçon de 18 ans sera passible de 14 ans de pénitencier, tandis que celui de 21 ans sera hors d'atteinte.

On rend l'homosexualité légale parce que, comme le dit le gouvernement, on la pratique. Cette considération pourrait aussi s'appliquer au meurtre, car on commet le meurtre, le viol et le vol à main armée. Suivant la théorie, tous ces actes devraient être légalisés et rendus respectables par une loi du Parlement. Jamais, au grand jamais, je ne comprendrai qu'on puisse justifier le bill à l'étude dans sa forme actuelle. Je vois qu'il sera adopté, car, autrement, le gouvernement ne l'aurait pas présenté, mais je vous le déclare, le Parlement passera à l'histoire comme ayant légalisé l'homosexualité, et le ministre, comme le parrain du bill. C'est ce que relateront les manuels d'histoire. J'entends un député dire qu'on est prêt à courir ce risque. Quant à moi, je n'y suis pas disposé et je ne le veux pas. On s'apprête à appliquer le sceau de l'approbation à l'homosexualité, à la sodomie et à la bestialité. Le ministre pourrait encore faire disparaître du bill ces traits choquants. En s'y résolvant, il ne nuirait pas du tout à l'application de la justice dans notre pays, comme le savent tous ceux qui m'entendent.

Ces dispositions figurent dans le bill parce que quelqu'un aura dit que le gouvernement devait les faire adopter telles quelles.

**M. Woolliams:** C'est le premier ministre (M. Trudeau).

**L'hon. M. Flemming:** Je déclare que j'appuierai l'amendement visant à supprimer cet article, car je crois que c'est ce que mes électeurs veulent de moi, et ce que la majorité des Canadiens voudraient que le gouvernement fasse. Si seulement il pouvait s'y décider.

**M. l'Orateur suppléant:** A l'ordre. Comme il est 6 heures, la Chambre s'ajourne jusqu'à demain, à 2 heures de l'après-midi.

(A 6 h. la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)